

## Bourse de voyage Hubert van Tol de 2016

La Bourse de voyage Hubert van Tol a été créée en mémoire du D<sup>r</sup> Hubert van Tol, neuroscientifique. Elle s'adresse à tous les doctorants et boursiers postdoctoraux qui mènent des travaux de recherche au sein d'une équipe récipiendaire d'une subvention MIRI ou SSPT de La Fondation Brain Canada. La bourse est décernée à l'issue d'un concours dont les juges sont des experts faisant partie d'un comité établi par La Fondation Brain Canada. Le comité évaluera les propositions en fonction des critères ci-dessous.

**Objectif :** Permettre aux doctorants et aux boursiers postdoctoraux d'assister à un important congrès/symposium international ou à un cours de formation se déroulant à l'extérieur du Canada.

**Montant de la bourse :** 5000 \$

**Nombre de bourses :** Une par année

**Date limite de demande :** Le 31 mai 2016

**Admissibilité :** Concours ouvert à tous les doctorants et boursiers postdoctoraux qui mènent des travaux de recherche au sein d'une équipe récipiendaire d'une subvention MIRI ou SSPT de La Fondation Brain Canada.

### Critères relatifs au congrès/symposium international

1. Le proposant doit effectuer de la recherche au sein d'une équipe récipiendaire d'une subvention MIRI ou SSPT de La Fondation Brain Canada;
2. L'événement pour lequel la bourse est demandée doit être un important congrès ou symposium international ayant pour thème un domaine relatif aux neurosciences;
3. Le proposant doit avoir soumis un résumé dans le cadre de l'événement.

### Critères relatifs au cours de formation

1. Le proposant doit effectuer de la recherche au sein d'une équipe récipiendaire d'une subvention MIRI ou SSPT de La Fondation Brain Canada;
2. La formation doit avoir un lien direct avec les expériences visées par la subvention;
3. Le cours ne doit pas être offert dans le laboratoire du chercheur principal ou des coproposants récipiendaires de la subvention;
4. Il doit s'agir d'un cours qui n'est pas accessible au laboratoire où travaille le doctorant ou boursier postdoctoral.

# Marche à suivre pour faire une demande

Le proposant doit soumettre :

1. une description en un paragraphe du congrès/symposium international ou du cours de formation envisagé;
2. le résumé présenté, si la demande vise un congrès/symposium international; si la demande vise un cours de formation, le proposant doit expliquer la pertinence du cours pour les expériences visées par la subvention et ce qu'il espère apprendre durant ce cours;
3. un curriculum vitæ de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels), les prix et honneurs remportés et les articles publiés;
4. un budget énumérant les coûts de déplacement et de participation au congrès/cours de formation.

**Les demandes doivent être acheminées par courrier électronique à Nabilah Chowdhury à l'adresse : [nabilah.chowdhury@braincanada.ca](mailto:nabilah.chowdhury@braincanada.ca)**